

Partir

AVEC LES PEP



Printemps - Hiver

2007



LES JACOBÉYS
Jura 6/14 ans
180 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Centre permanent très confortable, à 1150m d'altitude, à 5 km du village des Rousses, à 450 km de Paris, à 45 km de Genève, au cœur du parc naturel du Haut Jura, le Centre de Montagne "Les Jacobéys" est implanté au pied des pistes de ski alpin et au départ des pistes de ski de fond. Piscine intérieure couverte et chauffée dans le centre.

Activités 6/12 ans: Ski alpin 2h tous les jours avec ESF. Ski de fond, raquettes à neige, luges, patinage sur glace, natation (piscine couverte et chauffée du centre)

Activités Pré-ados : Ski alpin 2h tous les jours avec ESF. Ski de fond, raquettes à neige, luges, patinage sur glace, natation (piscine couverte et chauffée du centre). 2 cours de surf avec ESF. En soirée bowling et patinage sur glace.

Noël	Durée
24/12 au 30/12	7 jours
31/12 au 06/01	7 jours
26/12 au 06/01	12 jours
Hiver	Durée
18/02 au 24/02	7 jours
25/02 au 03/03	7 jours

PRENOVEL
Jura - 4/8 ans
77 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Grande maison accueillante et chaleureuse bien adaptée à l'accueil des jeunes enfants, située en bordure de forêt, au milieu des prés, à 950 m d'altitude. 20 chambres spacieuses de 4 à 5 lits avec lavabo et rangements. Piscine couverte - Salle d'éduc-gym

Dates
17/02 au 24/02
24/02 au 03/03

Activités : une semaine pour construire ensemble un projet autour d'activités hivernales : initiation au ski de fond, découverte de la forêt, recherche de traces d'animaux, observation d'oiseaux à partir d'un affût, jeux de neige et de glisse. Séances quotidiennes à la piscine du centre pour une approche ludique de l'eau.

LE GRAND CHALET
Jura - 6/13 ans et 14/16 ans
110 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Le Grand Chalet est implanté au pied des pistes de ski, entouré d'une nature préservée, on y pratique toutes sortes d'activités en parfaite sécurité. La maison, très confortable, (hébergement en chambres de 4 à 8 lits) dispose d'une piscine couverte et chauffée. Centre équestre récemment rénové à proximité avec un manège couvert

Équitation (6/13 ans et 14/16 ans) : Par petits groupes homogènes, de débutant à cavalier confirmé, chaque jour, matin et après midi sont consacrés à l'équitation. Enseignants diplômés équitation/tourisme équestre.

Dates	Durée	Ski	Equitation	Ski Equitatonn
02/01 au 07/01	6 jours		Ouvert	
25/02 au 04/03	8 jours	Ouvert		Ouvert
25/02 au 04/03	8 jours			Ouvert

Activités ski (6/13 ans)

Initiation au ski alpin et au ski de fond . Neige assurée en hiver (la station est équipée en canons à neige) et natation, jeux de neige, randonnées en raquettes, veillées grands jeux.

Activités ski et équitation (8/13 ans et 14/16 ans)

Initiation au ski alpin et au ski de fond par ½ journée sur les pistes de Mouthe. L'autre ½ journée est consacrée à la pratique de l'équitation en manège couvert (40x20) ou en carrière extérieure, (si le temps le permet). Initiation et pratique du ski-jöring sur stade de neige à Chauv-Neuve.

LES JONQUILLES
Vosges - 6/14 ans
100 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : Au pied du Col de la Schlucht et de la Route des Crêtes, à 800 mètres d'altitude, au cœur de la Vallée des Lacs. A 4 km de Gérardmer, notre village Club "Les Jonquilles" dispose de chambre de 5 lits avec sanitaires complets à proximité, d'espaces conviviaux et de nombreuses salles d'activités.

Séjour ski: Pour les adeptes du ski alpin, chacun trouvera sur les domaines de La Bresse, de Gérardmer et de la Schlucht les pistes adaptées à son niveau. La présence de canons à neige garantit un enneigement de qualité. Balades en raquettes sur les traces des chamois et ski de fond permettent de varier les plaisirs. Patinoire et piscine complètent le programme.

Séjours	Dates	Durée
Ski	18/02 au 24/02	7 jours
Ski	25/02 au 03/03	7 jours
Sport	18/02 au 24/02	7 jours
Sport	25/02 au 03/03	7 jours

Séjour sports: Randonnées en montagne avec possibilité de nuit en refuge. Tennis, VTT et roller, initiation à l'escalade, terrain de sports collectifs. Patinoire et piscine à la station. Autocar à disposition pendant les séjours.

VALCOLINE
Isère - 6/17 ans
100 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : La neige à 1450 mètres d'altitude assurée (canons à neige) et l'accès direct sur les pistes !!! Le centre de Valcoline, est situé à 50 kilomètres de Grenoble et de Chambéry et à 10 kilomètres d'Allevard, petit bourg thermal. Chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets et balcon privatif offrant une vue panoramique.

Activités : Ski alpin (2 h de cours ESF par jour), sorties raquettes, luge, soirées montagnardes.

Dates	Durée
18/02 au 24/02	7 jours
25/02 au 03/03	7 jours

MORZINE
Savoie - 6/14 ans
70 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : Dans le massif du Haut - Chablais entre le Mont Blanc et le lac Léman, Morzine Avoriaz est connue pour son enneigement de qualité et son ensoleillement. Les jeunes seront hébergés dans les chalets de l'hôtellerie de collectivité selon les tranches d'âges et affinités annoncées, en chambres de 4 à 8 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre ou à l'étage. Salle de restauration et d'activités, vidéo sur chaque centre et local à ski chauffé.

Activités : ski ou surf (choix à effectuer à l'inscription). Le ski ou le surf constituent l'activité dominante avec 4 à 6 heures par jour en moyenne, chacun peut s'initier, apprendre, découvrir ou se perfectionner. Ski alpin de la Grande Terche (1800m) à Avoriaz (2360m) en passant par les Gêts (1800m), le Pleney (1600m) et Nyon (2000m) toutes les joies au quotidien sur 600 km de pistes adaptées à tous les niveaux. Patinoire à la station, match de hockey sur glace. Activités complémentaires de centre de vacances (jeux, veillées ...). Ces stations s'harmonisent autour des centres dans un rayon de 2 à 6 km. Un autocar à disposition par chalet permet de goûter à la diversité des pistes.

Dates	Durée
18/02 au 24/02	7 jours
25/02 au 03/03	7 jours

PIRIAC SUR MER
Loire Atlantique - 6/14 ans
90 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : Proche de Guérande, du Croisic, le centre, confortable, se compose de 4 pavillons sur 2 ha en partie boisés. Chambres de 5 lits, terrain de basket, 2 courts de tennis. A 300 mètres de la mer.

Cirque sous chapiteau : les professionnels du cirque feront découvrir les arts du cirque par ateliers : trapèze, fil de fer, clown.... 2h d'atelier par jour pendant 5 jours - Représentation publique en fin de séjour
Jeux de plage et sur le centre, balades, vélo, veillées, pêche à pied... sont également au programme.

Dates	Durée
08/04 au 14/04	7 jours
15/04 au 21/04	7 jours

Séjour mer et voile : Initiation à la voile pour les plus de 8 ans (attestation natation obligatoire) ou équitation (préciser à l'inscription). Pêche à pied, balade bateau, l'Océarium du Croisic, balades à vélo. Veillées, grands jeux et jeux de plage... .

LE POULIGUEN
Loire Atlantique
6/12 ans – 114 places



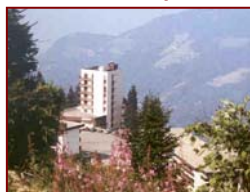
Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Sur la Côte d'Amour, entre Le Croisic, La Baule et Guérande. Centre à 200 m de la plage, 500 m du port et à proximité de la Côte sauvage. Chambres de 6 lits, salles d'activités et de spectacles, bibliothèque, salle vidéo, ludothèque, aquariums.

Pirates et Korrigans: A l'abordage du Pouliguen. Devenez un grand pirate qui saura déjouer les facéties des Korrigans. Autour de contes et légendes, confections de maquettes, de costumes, Grande fête pirate. Pêche à pied, jeux de plage. Initiation Voile (+ de 7 ans). Balade en mer en chaloupe sardinière. Visite de l'Océarium du Croisic....

Dates	Durée
07/04 au 14/04	8 jours
15/04 au 22/04	8 jours

VALCOLINE
Isère
6/17 ans – 100 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : Sur la station du Collet d'Alleverd, à 45 kilomètres de Grenoble, à 1450 mètres d'altitude. Chambres de 4 à 6 lits. Salle à manger avec terrasse et vue panoramique sur la chaîne de Belledonne.

Activités : Randonnées pédestres, balades sensorielles, orientation, accro branche, VTT

Dates	Durée
07/04 au 14/04	7 jours
15/04 au 21/04	7 jours

LES JACOBÉYS
Jura - 6/14 ans
180 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Centre permanent très confortable, à 1150m d'altitude, à 5 km du village des Rousses, à 450 km de Paris, à 45 km de Genève, au cœur du parc naturel du Haut Jura, le centre de Montagne "Les Jacobéys" offre les meilleures conditions pour la pratique d'activités physiques de pleine nature, de découvertes et d'activités culturelles.

Activités 6/12 ans: Equitation - Natation dans la piscine couverte et chauffée du centre - Escalade sur SAE, patinage sur glace, VTT, mini golf, tennis, découverte de Genève et de son muséum - Tourneur sur bois.

Activités 13/14 ans: Équitation, natation dans la piscine couverte et chauffée du centre. escalade sur SAE, patinage sur glace, VTT - mini golf, tennis. Découverte de Genève et de son muséum. Tourneur sur bois . Parcours remparts avec tyrolienne géante. En soirée: bowling, patinage sur glace

Dates	Durée
08/04 au 14/04	7 jours
15/04 au 21/04	7 jours

LE GRAND CHALET
Jura - 6/13 ans
110 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie : Le Grand Chalet est implanté au pied des pistes de ski, entouré d'une nature préservée, on y pratique toutes sortes d'activités en parfaite sécurité. La maison, très confortable, (hébergement en chambres de 4 à 8 lits) dispose d'une piscine couverte et chauffée. Centre équestre récemment rénové à proximité avec un manège couvert

Activités : Situé à 4 km de Mouthe dans le village de Chaux-Neuve, le centre équestre "les Cerclevaux" est une véritable école d'équitation : manège couvert, grande carrière, parcours de cross. Équipe diplômée "Enseignement de l'équitation" et "Tourisme équestre". Pour les débutants jusqu'au galop 5. Initiation et perfectionnement en groupe de niveau. Soins aux chevaux. Activités se déroulant au rythme de 2 séances par jour. En complément : activités de détente, piscine, jeux, veillées.

Dates	Durée
15/04 au 21/04	7 jours

L'ECOLE DES NEIGES
Jura 6/12 et 14/16 ans
120 places



Train ou car au départ de Paris

Cadre de vie: Chalet de montagne situé à 1200 mètres d'altitude au cœur du massif jurassien. Chambres 4/6 lits tout confort ou mansardées de 8/10 lits - Piscine couverte au centre - Sauna - Mur escalade intérieur.

Sports et nature - 6/12 ans : initiation à l'escalade. Accès régulier à la piscine couverte et chauffée. Activités de pleine nature et de découverte du milieu. Si l'enneigement est suffisant : initiation au ski de fond dans la forêt du Massacre. En complément : grands jeux à l'extérieur et activités traditionnelles.

Objectif BSR - 14/16 ans : Séjour à destination des jeunes désireux de se former à la conduite d'un 2 roues dans l'objectif de réussir en fin de stage le Brevet de Sécurité Routière, diplôme inscrit dans la formation citoyenne à la sécurité routière et obligatoire pour piloter un 50 cm3. 9 heures minimum de préparation à l'examen réparties sur 3 journées alternant théorie et pratique – Matériel : motos PW 80, scooters, documents vidéos, lunettes d'alcoolémie simulant les effets de la conduite sous emprise de l'alcool - Activités complémentaires: piscine, escalade, randonnée, patinoire. Conditions particulières : être âgé de 14 ans révolus et posséder l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) délivrée en classe de 5ème (carte obligatoire à fournir avec l'inscription)

Mini - moto - 6/12 ans : Au cours du séjour, initiation à la conduite de mini-moto 50 ou 80 cm3 (apprentissage des règles du code de la route, exercices de maniabilité...). Activité encadrée par un BE
En complément : activités sport et nature

Thèmes	Dates	Durée
Sports et nature	14/04 au 21/04	8 jours
BSR	14/04 au 21/04	8 jours
Mini - motos	15/04 au 21/04	7 jours

En référence au titre VI de la vente de voyages ou séjours. Décret d'application 96-490 du 15 juin 1994.

Préambule

Les séjours de vacances proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous les adhérents d'une association départementale PEP. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

1. Responsabilité de l'organisateur

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes ou prestataires différents. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

2. Responsabilité du participant

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour. Séjours écourtés : En cas de renvoi d'un mineur dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires, décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille.

3. Tarifs

Nos prix sont calculés au 1er juillet 2006. Ils incluent à minima la pension complète (4 repas par jour et l'hébergement). Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation : coût du carburant, des taxes afférentes aux prestations offertes et aux taux de change. Ils sont révisables en cas de nouvelles dispositions sur la fiscalisation de nos activités au 1/1/200... de modification de transports, des parités monétaires ou des conditions économiques du pays où se déroule le séjour. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais. L'adhésion aux PEP n'est pas comprise dans ces tarifs.

4. Modification du fait de l'organisateur du séjour

Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure. Les séjours et programmes qui sont organisés sont fonction de contrats passés avec divers prestataires et peuvent de ce fait donner lieu à des modifications. Si, avant le départ, une modification touchant à l'un des éléments essentiels du contrat devait être apportée, le participant en serait informé par courrier. Le participant pourra alors, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou le voyage de substitution qui lui sera proposé.

5. Annulation du fait de l'organisateur

Dans le cas où un séjour serait annulé de notre fait – notamment s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants – une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, les sommes versées par le participant seront remboursées sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

6. Annulation du fait du participant

Si le participant annule sa participation, il doit nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation. Toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée au cours de ce voyage seront considérées comme annulation.

Toute annulation entraînera la perception de frais selon le barème ci-dessous :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue de 75 €
 - entre 30 jours et 21 jours avant le départ : retenue de 25 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue
 - entre 20 et 15 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue
 - entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 75 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue
 - moins de 7 jours avant le départ : retenue de 90 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue
 - non présentation au moment du départ : retenue totale du montant du séjour indiqué dans le catalogue.
- Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne font l'objet d'aucun remboursement.

7. Transport

Le prix du transport est inclus dans nos tarifs sur ce dépliant proposant des séjours au départ de votre région sauf cas particuliers expressément signalés.

8. Soins médicaux

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc.) seront facturés aux familles. A réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de leur caisse locale de sécurité sociale et de leur mutuelle.

9. Assurance séjour

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par les PEP, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes : Responsabilité civile (dommages causés aux tiers), Défense et recours, Individuelle accident corporel, Assistance, Dommages aux biens personnels en cas de vol caractérisé et détérioration accidentelle :

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la société assurant le séjour, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

10. Inscriptions et renseignements

Inscrivez-vous impérativement auprès de l'association de votre département. Tout bulletin d'inscription dûment rempli doit être accompagné du règlement de l'acompte à envoyer à : AD PEP de votre département. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-après.

11. Paiement

75 euros d'acompte à l'inscription puis :

Inscription intervenant :

- 30 jours avant le départ : 25 % du montant du séjour restant dû ;
- 21 jours avant le départ : 35 % du montant du séjour restant dû ;
- 15 jours avant le départ : 50 % du montant du séjour restant dû ;
- 8 jours avant le départ : 100 % du montant du séjour restant dû.

Dans tous les cas, le solde de votre participation devra être réglé, en totalité, à réception de la facture qui vous sera adressée et au plus tard 8 jours avant le départ. Les paiements peuvent être effectués au siège de l'association. Après votre inscription, la confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités pratiques de départ.

LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Nos agréments : la Fédération générale des associations départementales des Pupilles de l'Enseignement Public a été agréée Fédération de vacances le 7 avril 1945. Agrément tourisme n° AG 075000002

Adhérent de l'UNAT – Membre de la Jeunesse au Plein Air

Photos non contractuelles



**Des valeurs
Un projet
Des actions**

Les PEP, conformément à leurs valeurs et leur projet favorisent l'intégration des enfants et jeunes en situation de handicap, en milieu ordinaire de vacances.

Les dossiers sont examinés individuellement en concertation avec la famille et l'équipe éducative habituelle de l'enfant ou du jeune. Les PEP font leur possible pour proposer une solution adaptée.

Cf. loi du 11 février 2002 « Loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »

AD PEP 91
Inspection Académique
91012 EVry cedex
Tel: 01 69 11 23 87
Fax: 01 60 83 86 07
Mail: c.delavaud@adpep91.org